

SEANCE DU 10 JUIN 2022

PRESENTS : Michel ARNAUD - Yannick BONY – Fabrice BORDERIE - Gilles BOULAY – Pierre GIACOMELLO – Marie-Pierre LAFONT – Danielle ROUX

Adressage :

Gilles BOULAY présente les devis de finalisation pour la mise en place de l'adressage pour un montant de 2450 euros.

L'ensemble des devis sont acceptés par le conseil municipal à l'unanimité.

M 57 Budget commune :

Le maire indique que les collectivités auront pour obligation de passer à la nomenclature M57 pour le budget des communes au plus tard le 1^{er} janvier 2024.

Sur proposition de la DGFIP, le maire propose d'anticiper et, donc de passer à la nouvelle nomenclature à compter du 1^{er} janvier 2023.

Fête de la Saint-Pierre

L'ensemble de la population de la commune ainsi que les personnes présentes sont conviés à l'apéritif offert par la municipalité.

Questions diverses

Un nouveau lâché de poisson à l'étang est prévu dans le courant du mois de juillet.

Le maire indique que la gendarmerie a demandé pour limiter les vols de laisser les candélabres en marche la nuit. L'ensemble du conseil municipal choisit de continuer en éteignant les candélabres la nuit. En effet, il n'est pas démontré que cet allumage avait un impact pour la diminution des vols.

Le maire propose l'acquisition d'une sono qui pourra être utilisée par les associations. L'ensemble du conseil municipal approuve la proposition.

Le repas des aînés se déroulera le 19 novembre et sera animé par ICORANDA.

Une convention va être signée entre la mairie et Pierre GIACOMELLO pour le nettoyage des parcelles : les Charots Vieilles et les Pelades. En contrepartie, Pierre GIACOMELLO pourra entreposer son matériel aux Charots Vieilles.

Les travaux de nettoyage du réseau d'eau pluviale ont été fait. Nous rappelons que chaque propriétaire est responsable de l'entretien de ces caniveaux.

Jeudi 23 juin à partir de 8h30, nous allons procéder au nettoyage des canalisations d'eau. Ce nettoyage va surement entrainer des coupures d'eau.

Il est donc préférable d'éviter toute utilisation d'eau pendant cette période.

Il est nécessaire d'effectuer des provisions d'eau pour quelques jours afin d'éviter de consommer une eau qui risque d'avoir un arrière-goût javellisé.

Relecture : Gilles BOULAY et Danielle ROUX